



CHM le m@g

Magazine d'information semestriel du centre hospitalier de Montfavet - Avignon

N°3 1^{er} semestre 2018

Dossier

Les soins à médiation
créatrice



Centre Hospitalier
Montfavet
Avignon

Sommaire

Directeur de publication :

Jean-Pierre Staebler

Directeur de rédaction :

Guy Danon

Responsable de publication :

Lauréline Restier

Secrétariat de rédaction :

Service communication

Membres du comité de rédaction :

C. Allano (cadre de santé), C. Buffe (cadre formateur), M. Crogiez (ergothérapeute), J.-P. Fauque (technicien hospitalier), F. Grange (ingénieur qualité), C. Herbez (responsable documentation), J. Hwang-Guitton (ergonome), N. Jendoubi (infirmière), R. Lefebvre (responsable documentation), C. Zago (cadre socio-éducatif)

Mise en page :

Interlude Santé
Photos : Banque de données du CHM, Pixabay, Crédits photos : Laurent Lenfant, Photo de couverture : Marie Comolet.

Impression : Service reprographie du centre hospitalier de Montfavet sur papier recyclé. Le coût unitaire d'impression est de 0,25 € TTC.

Ce numéro a été tiré en 1400 exemplaires.
N° ISSN 2554-7216

Ce magazine est téléchargeable sur le site Intranet et sur le site Internet du CHM :

www.ch-montfavet.fr

CHM

Avenue de la Pinède

CS 20107

84918 AVIGNON cedex 9

Tél : 04.90.03.90.00 – Fax : 04.90.03.93.27

Mail : chmlemag@ch-montfavet.fr

1 STRATÉGIE

Question d'actualité ?

Création des Lits d'Accueil Médicalisés 4

Un point sur

De nouvelles arrivées dans l'équipe de direction 5

Dossier

Les soins à médiation créatrice 6-9

2 INTERACTIONS

Allons plus loin

La communication alternative améliorée 10-11

3 EN LIEN

Découverte

Infirmier en unité de soins en milieu pénitentiaire ?
Quelques spécificités... 12

Zoom sur... L'extrahospitalier : soins et synergie 13

La minute psy

Le travail à domicile : de l'être chez soi à la rencontre de l'Autre 14

4 ZAP

Agenda culture 15



Vous souhaitez contribuer au prochain magazine du CHM ?

Envoyez vos remarques, idées d'articles et photos au service communication : chmlemag@ch-montfavet.fr

Édito

Voici que le numéro 3 de CHM le m@g paraît. Ce numéro devrait marquer l'entrée dans la maturité de ce magazine.

Les premiers retours sur les deux précédents numéros sont encourageants et l'ambition qui est la nôtre est de disposer d'un outil qui permette que notre hôpital parle de lui, de ce qu'il sait faire et de ce qu'il se propose de faire au bénéfice de ses usagers.

Il est important de partager sur nos valeurs dans un environnement sans cesse en mouvement qui pourrait reléguer au second plan ces moments privilégiés où nous pouvons arrêter un peu le temps et valoriser le travail accompli et nous projeter dans l'avenir.

Pour autant ce magazine, c'est vous qui le faites et vos contributions en sont l'ossature. Avec 16 pages chaque semestre, il est peut être difficile de se faire l'écho de toutes les initiatives et de tous les projets mais nous veillerons à ce qu'un équilibre soit trouvé.

Je souhaite la bienvenue à trois directeurs adjoints qui viennent de rejoindre le CHM et dont les profils et parcours variés ont néanmoins un point commun, celui d'avoir un jour exercé dans un établissement de santé mentale et d'y revenir.

L'équipe de rédaction vous laisse donc découvrir ce 3ème numéro et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition, en attendant vos suggestions, vos propositions d'articles ou de thématiques à aborder.



Jean-Pierre Staebler

Directeur du Centre Hospitalier de Montfavet

Création des Lits d'Accueil Médicalisés

Le pôle social et médico-social du centre hospitalier de Montfavet va s'enrichir d'un nouveau dispositif au sein du secteur santé-précarité, les Lits d'Accueil Médicalisés. Plus communément appelés LAM, il est institué par l'arrêté du 20 mars 2009 portant agrément d'une expérimentation d'actions médico-sociales en faveur de personnes en situation de précarité.

En l'absence de domicile et d'impossibilité de prises en charge adaptées dans les structures de droit commun, les LAM seront destinés à l'accueil des personnes atteintes de pathologies chroniques de pronostic plus ou moins sombre afin d'y recevoir des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté. Cette structure sera basée sur deux dimensions fortes : la dimension sociale et la dimension soins et préventions.



Bâtiment Les Lilas

➔ **Composée de dix-huit lits, la structure sera positionnée dans un premier temps sur les Lilas, pour ensuite être installée sur le bâtiment La Clairière après une période de travaux d'environ une année. Elle se situera sur le même site que le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Ancre, l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité et les Lits Halte Soins Santé.**

Ce projet :

- Répondra aux deux enjeux majeurs définis par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016 : **adapter le système de santé aux enjeux de la progression des maladies chroniques, combattre la persistance de fortes inégalités en matière de santé ;**
- Contribuera à **une meilleure organisation des parcours de santé**, axe fort du nouveau projet régional de santé, en favorisant la transversalité et la coordination de tous les acteurs de santé (sanitaire, médico-social et social) et en s'inscrivant dans une logique de parcours afin de mieux prendre en compte l'intérêt de la personne en situation de précarité ;
- Complètera l'offre de prise en charge médico-sociale en région PACA pour **répondre aux besoins de personnes en situation de précarité ou de grande précarité atteintes de pathologies graves** présentant souvent des comorbidités (psychiatriques et addictives en particulier) ;
- Contribuera à **une meilleure coordination des réponses disponibles sur le**

territoire de Vaucluse et à faire évoluer l'offre médico-sociale vers des réponses plus souples et plus inclusives ;

- S'inscrira pleinement dans une démarche d'une réponse globale et adaptée en vue de fluidifier les parcours, de prévenir les ruptures, et de **permettre aux personnes en situation de précarité de disposer d'un accompagnement individualisé et coordonné ;**

- Permettra aux Lits Halte Soins Santé de retrouver leur mission première à savoir **la prise en charge sur une durée de deux mois renouvelable de personnes sans domicile fixe** ayant une pathologie bénigne et non invalidante.

Enfin, le projet de création de dix-huit Lits d'Accueil Médicalisés s'inscrit dans la dynamique du projet d'établissement du centre hospitalier de Montfavet et dans les orientations stratégiques du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu avec l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (Axe 8 : amélioration de l'accès à l'autonomie et lutte contre la précarité).

Le travail développé depuis plus de vingt-cinq ans et l'expertise acquise, tant dans les domaines du sanitaire, du social et du médico-social, positionnent le centre hospitalier de Montfavet comme un acteur naturel de ce projet sur le département du Vaucluse.

Jean-Luc Sicard,
Cadre supérieur de santé

De nouvelles arrivées dans l'équipe de direction



Florence Ayache
Directrice de la stratégie et des affaires générales.

Florence Ayache est issue de la Fonction Publique dans le cadre de la DDASS du Vaucluse jusqu'en 2008 et connaît donc le département.

En 2011, Mme Ayache rejoint le corps des directeurs d'hôpitaux par la voie du tour extérieur et est affectée au CH interdépartemental de Clermont-de-l'Oise en Picardie (établissement public de santé mentale) sur un poste de directrice adjointe chargée des services économiques et logistiques.

Après une période d'intérim sur la fonction de directrice de cet établissement, Florence Ayache intègre le CH d'Alès et le CH de Pontetils (Cévennes) en 2016 (établissements MCO avec une activité en psychiatrie).

Elle arrive au CHM le 29 janvier dernier en tant que directrice adjointe chargée de la stratégie et des affaires générales, forte de son expérience acquise à Clermont-de-l'Oise. Elle est très intéressée par le champ de la santé mentale, ses évolutions et son positionnement à la croisée d'enjeux de sécurité publique, de lutte contre la précarité et l'isolement, de développement des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des patients souffrant de pathologies psychiatriques et de réponses médico-sociales adaptées.

« *Le positionnement particulier du CHM sur son territoire, le régime dérogatoire dont il bénéficie à l'heure actuelle par rapport au groupement hospitalier de territoire et le futur projet territorial de santé mentale à impulser parallèlement à l'actualisation du projet d'établissement constituent une feuille de route dense pour les mois à venir* » dit-elle.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Mme Ayache !



Laure Baltazard
Directrice des finances, du système d'information et des politiques sociales et médico-sociales du CHM en lien avec la prise en charge des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Laure Baltazard est originaire de la Haute-Marne. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale.

Elle débute sa carrière au CH de la Haute-Marne (établissement public de santé mentale) en tant que directrice adjointe au service économique et logistique.

Elle entre ensuite à l'EHESP de Rennes sur la filière Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social et obtient en parallèle un Master 2 en management des politiques sociales sur Grenoble.

Elle mènera pendant douze ans la direction de deux hôpitaux locaux, à Joinville et Vassy (hôpitaux de proximité, de soins de suite et de réadaptation et de gériatrie).

Mme Baltazard arrive au CHM le 2 janvier en tant que directrice adjointe chargée des finances, du système d'information et des politiques sociales et médico-sociales du CHM en lien avec la prise en charge des personnes en situation de handicap et des personnes âgées... un secteur qui ne lui est donc pas tout à fait inconnu.

« *En tant que directrice adjointe, je souhaite travailler avec les compétences qui sont dans cet établissement. Mon rôle est de porter les idées qui émergent au sein des services et des équipes* » dit-elle. Alors, bienvenue à Mme Baltazard !



Marc Wendling
Directeur des services économiques et logistiques.

Marc Wendling a un parcours professionnel atypique. Il commence par des études en génie mécanique puis fait un virage à 180° pour intégrer le milieu du sport après un parcours de sportif de haut niveau en cyclisme sur route. Diplômé de la faculté de sport de Nancy, il intègre une équipe cycliste professionnelle luxembourgeoise en tant que directeur sportif et accède à la fonction de cadre technique national de cyclisme. Parallèlement il assure les fonctions d'intendant du service hébergement sur les épreuves organisées par la société « Amaury Sport Organisation » et notamment sur l'épreuve le Tour de France cycliste.

Nouveau virage en 2003, M. Wendling devient coordinateur et moniteur de sport au centre de rééducation fonctionnelle et pôle de réadaptation psycho-sociale du CH de Sarreguemines (établissement public de santé mentale) et obtient le concours de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social ainsi que celui d'attaché d'administration en 2012.

Il effectue son stage professionnel au CH de Draguignan (établissement MCO), puis intègre en 2015 le CH de Pont Saint-Esprit en tant que directeur des services économiques, des travaux et des services techniques. M. Wendling rejoint le CHM le 1er octobre 2017 en tant que directeur adjoint chargé des achats et moyens opérationnels.

Nous lui souhaitons donc, bonne route sur nos chemins de Provence !

Lauréline restier,
Responsable communication

Les soins à médiation créatrice

Le Forum Interpôles des Ateliers de Psychothérapie à Médiation Créatrice (FIAPMC), fondé en 1989, dans le service du docteur F. Grisoni qui avait déjà pressenti la dimension extrêmement thérapeutique du fait artistique et créatif, fut développé considérablement, après 1992, par le docteur R. Pandelon, à travers la création progressive des ateliers tels que nous les connaissons.

Cette structure est aujourd'hui emblématique de ce qui se fait au CH de Montfavet, elle a traversé le temps, cherchant à répondre aux besoins des patients, offrant une approche psychothérapeutique diversifiée, au moyen de la médiation créatrice. Ses sept ateliers offrent au sujet demandeur (en ambulatoire ou en cours d'hospitalisation) la possibilité pleine et dynamisante de s'exprimer, d'être reconnu, d'être en interaction intellectuelle et émotionnelle forte, d'être au final « vivant dans sa vie ». Et c'est cela qui est porteur.

Pour 2018, le FIAPMC a des projets, les manifestations qu'il organise sont maintenant inscrites dans le paysage culturel de l'hôpital, et plus largement dans celui de la cité : expositions en de multiples sites, représentations théâtrales, de l'atelier danse ou de la chorale...

 **Nous vous donnons RDV sur le site Internet du centre hospitalier de Montfavet.**

La prochaine étape sera l'ouverture à côté du musée historique de l'hôpital, d'une salle d'exposition permanente des œuvres des patients. Cette salle sera aussi proposée comme lieu de différentes manifestations, ce qui pourra contribuer à la déstigmatisation des patients. Le FIAPMC sait qu'il ne peut exister dans sa forme actuelle que grâce à tout ce qui se fait autour de lui, au jour le jour, dans l'établissement, par chacune des équipes. Il va continuer à œuvrer dans sa singularité, et en complémentarité des autres prises en charges.

Dr Bourgeois,
Responsable des ateliers du FIAPMC

Les ateliers de psychothérapie à médiation créatrice...

Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Le FIAPMC qu'est-ce que c'est ?

Le Forum Inter-pôles des Ateliers de Psychothérapie à Médiation Créatrice regroupe 7 ateliers de création **ouverts à toute personne, patient hospitalisé ou en ambulatoire, personne intéressée.**

Les ateliers, à quoi ça sert ?

Ces ateliers ont pour but d'offrir les conditions nécessaires : matérielles, techniques, d'encadrement et de soutien psychothérapeutique, à ce que chaque personne y participant puisse **s'engager dans un processus de création.**

La création artistique, pourquoi faire ?

Les effets d'un travail de création artistique se repèrent :

- d'une part dans un travail en rapport avec la sublimation et le narcissisme
- et d'autre part, pour les psychotiques où la création peut faire suppléance permettant une stabilisation et **une restauration du lien social.**

La création : quelles conditions ?

Nécessité d'une invention et d'une reconnaissance par l'autre et pour se faire, cela demande :

- l'individualisation d'un espace de création et d'une équipe,
- un travail sur l'indication et l'élaboration d'un contrat prenant en compte le désir du patient, le projet thérapeutique global et la singularité de la demande de chacun.

Renseignements pratiques :

Les demandes doivent être faites à chaque atelier pour les personnes souhaitant y venir.



Le FIAPMC : une triple mission

Clinique

L'objectif est d'offrir des soins psychothérapeutiques à toute personne en demande ou adressée par un tiers, quel que soit son secteur de rattachement.

De recherche

Les questions concernant la fonction de suppléance de la création dans la psychose, le style, l'art thérapie, la restauration du lien social sont abordées.

Le but est de poursuivre un travail de réflexion sur la création et son articulation avec le champ psychopathologique :

- par la publication de divers travaux,
- par la participation à des congrès et des journées d'études,

- par un travail théorique dans le cadre de la réunion mensuelle psychoclinique : «soins et création».

De formation

- Par l'accueil de stagiaires et d'étudiants (élèves infirmiers, étudiants en psychologie, en art thérapie...) au sein des différents ateliers.

- Par une activité de conseil, d'aide technique, de supervision pour tous les ateliers d'expression artistique dépendant des autres services, qui en feraient la demande.

- Par l'organisation de divers stages de formation continue, intitulés : « Initiation à l'animation d'ateliers de psychothérapie à médiation créatrice ».



Atelier Marie Laurencin



Atelier Papiers de Soi

Quelques manifestations marquantes

« UN TRUC DE FOU » à Cavaillon avec la scène nationale de Cavaillon.

Pendant une semaine tous les ateliers ont participé à une série d'événements autour de la création et de la folie. Spectacles, colloques, expositions Les ateliers du FIAPMC ont même investi les vitrines du centre-ville de Cavaillon.

Pierre Helly,
Cadre de santé

2013

« EXPOSITION CAMILLE CLAUDEL - La femme, la folie, la création ».

À l'occasion des 70 ans de l'internement de Camille Claudel à l'asile de Mondevergues, une exposition d'œuvres originales de la grande artiste, et un colloque intitulé « La femme, la folie, la création » ont été organisés.

Tous les ateliers ont été associés à l'événement et ont présenté des productions originales pour l'occasion.



Atelier Peau d'âme



Atelier Marie Laurencin Peinture/sculpture Lieu : Les Genêts

Cet atelier est ouvert tous les jours de 8h45 à 17h15.

Chacun peut venir avec sa différence se confronter à la peinture, la sculpture à l'atelier. Il s'inscrit dans un processus de soin

par la création, cette aventure personnelle se fait avec une équipe thérapeutique et un artiste. L'équipe est garante de l'accompagnement des personnes au sein du groupe, elle réalise régulièrement des entretiens (1er et 2ème accueil, entretien de suivi,...). Les séances se déroulent les après-midi du lundi au vendredi.

Les œuvres créées appartiennent à leurs auteurs mais restent à l'atelier un certain temps pour les protéger du regard extérieur et permettre un cheminement artis-

tique personnel. Il n'y a ni interprétation, ni encouragement à l'introspection, l'objectif étant de s'appuyer sur une démarche artistique : production, piste, série, style, exposition. Il s'agit aussi de trouver un lieu apaisant pour trouver une place parmi les autres, le goût et le plaisir de faire, de rencontrer, de s'étonner de ses capacités sous le regard bienveillant de l'autre.

Chaque atelier est animé par une équipe soignante et pour certain un ou des artistes vacataires.



Atelier Papiers de Soi Écriture

Lieu : Les Marronniers

Cet atelier est ouvert le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi de 8h45 à 17h15.

Les pas se pressent, les chaises s'écartent du bord de la table, les cahiers se réveillent, les crayons s'impatientent, la porte se ferme, le téléphone se tait...

Une séance commence sous l'impulsion d'une proposition d'écriture avec un temps donné.

La consigne est une invitation, un entrebâillement sur l'imaginaire.

Les textes ne sont pas analysés, interprétés, aucun commentaire n'est fait pendant la lecture, les textes sont accueillis. La confidentialité fait émerger la rencontre avec l'autre par écriture interposée et cimente le collectif.

Ce qui est déposé est accueilli dans son rythme, dans sa forme, dans ses hésitations. Il n'est pas question d'orthographe, de syntaxe.

Chacun, à petit pas, peut trouver sa place, la faire, pour les uns, la réinventer, pour les autres afin que peut-être ce qui n'a pas pu être dit ailleurs, autrement, puisse être déposé.

Alors le temps d'un texte fait œuvre en attestant du sujet, qu'il s'agisse de dépression, de psychose, du silence de vivre ou d'anorexie, d'addiction ou d'angoisse... quel que soit le trouble....

Écrire, c'est prendre part au langage de l'intime, être auteur dans un espace transitionnel, auteur d'un fragment prélevé dans le langage commun à tous les hommes.

Alors ce qui se joue dans la démarche de création atteste du sujet par-delà le symptôme.

Louvoyer

Il y a le mot qui perce

Il y a le mot par suffrage universel direct

Il y a le mot tenor à l'ouest de la cafétéria

Il y a le mot truanterie de ce bol de café

Il y a le mot défenestration de Jean-Paul

Il y a le mot taquinerie de David, le mot tranquille pépère

Il y a le mot victuailles du Théâtre de l'Autre Scène

Il y a le mot qui passe à table, i

Il y a les mots qui trahissent

Il y a le mot qui assomme le sommeil

Il y a le mot dentiste, importante déclaration de ce matin bonheur

Il y a le mot du beau Roger, ça roule pour le kiné.

Beatrice Draï,

Texte extrait du livre « Au commencement étaient les verbes », paru en 2017



Atelier Peau d'âme Bricologie artistique

Lieu : Les Marronniers

Cet atelier est ouvert le mercredi de 8h45 à 12h15.

Bienvenue à l'atelier Peau d'âme, vous entrez ici au royaume de la récupération, dans un atelier bigarré, composite à l'esprit buissonnier. Ici les objets sont rois et constituent une matière émotive première, l'art que vous pratiquez est celui du détournement d'objets et de l'assemblage. Dans cette aventure bricologique, vous êtes guidés par des consignes mais aussi accompagnés et soutenus humainement et artistiquement. Vous expérimentez diverses techniques et matériaux selon vos bons ou mauvais goûts, envies ou interrogations. Vous aigüisez votre regard : les formes, les couleurs et les textures des objets recèlent un potentiel poétique que vous révélez au grand jour. La métamorphose accomplie, les objets partent vivre leur vie « d'œuvres d'art » et rencontrent un public lors d'expositions collectives.



**Informations et contacts
au 04.90.03.92.12**



Atelier Lumière

Photo

Lieu : Les Genêts

Cet atelier est ouvert le jeudi de 8h45 à 17h15.

L'atelier Lumière est un atelier de photographie numérique implanté au sein du FIAPMC.

Co-animé par deux infirmiers et un artiste photographe ; le but ici est d'exprimer, d'aiguiser son regard et d'éveiller le sens critique de chacun sur son propre travail de création.

Les ateliers s'articulent autour de 3 axes :

- Les visites d'expositions qui vont nourrir le regard et l'imaginaire
- Les prises de vues pour mettre en images les univers de chacun
- Le travail de sélection et de retouche accompagné par l'artiste intervenant.

La dynamique de groupe est soutenue par la mise en place de thèmes qui favorisent l'échange et structurent le travail.

Les travaux peuvent ensuite être offerts au regard du public par le biais d'expositions.



Atelier Lumière

Atelier L'Autre Scène

Théâtre

Lieu : Les Marronniers

Cet atelier est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

L'Autre Scène est un atelier de théâtre thérapeutique où les patients, hospitalisés ou non, sont accueillis pour des séances d'une durée de 2 heures. L'équipe soignante anime des ateliers d'expression dramatique.

La 1ère partie de l'année est consacrée à un travail, à partir d'exercices théâtraux, portant sur la concentration, la mémoire, l'expression des émotions, la maîtrise du corps dans l'espace, l'écoute de l'autre, le regard, la voix... Différentes techniques théâtrales sont abordées telles que les improvisations, la notion de fiction, la stimulation de l'imaginaire... La 2ème partie de l'année est axée sur l'apprentissage de textes, la création de personnages, la mise en scène de saynètes issues du répertoire classique et contemporain dans une finalité de représentation publique à la salle de spectacles de l'hôpital.

En parallèle, un metteur en scène professionnel intervient en co-animation avec l'équipe soignante, auprès de 2 groupes de patients, pour réaliser un travail sur deux pièces qui seront jouées au Festival OFF d'Avignon chaque année.

Les effets du théâtre sont hautement thérapeutiques et agissent sur l'estime de soi, la renarcissisation, la confiance en soi, la prise en compte de l'autre, la resocialisation et l'isolement, la qualité de la communication, la reconnaissance positive par les autres...



Atelier Il était une

voix

Chorale

Lieu : Pinel

Cet atelier est ouvert le mardi toute la journée de 8h45 à 17h15.

Né en 1994, cet atelier axe son travail autour de la création musicale et du chant.

Co-animé par une équipe infirmière et un chef de chœur, l'atelier compte aujourd'hui 31 inscrits et se déroule tous les mardis de 14h à 16h, dans le bâtiment Pinel.

À l'instar des autres ateliers de création artistique, les patients sont reconnus en tant que participants et artistes.

À la chorale, ils sont auteurs, compositeurs, interprètes, amenés à se produire sur scène et à enregistrer des albums... Trois CD-audio ont déjà été produits.

C'est l'histoire d'aventures singulières dans un groupe pluriel. Chacun se dévoile, se découvre et s'expose.



Atelier

Émouvance

Danse

Lieu : Pinel

Cet atelier est ouvert le lundi de 8h45 à 17h15.

Dernier né du Forum Interpôles des Ateliers de Psychothérapie à Médiation Créatrice, cet atelier de danse contemporaine est ouvert à tous.

Il est co-animé par une équipe soignante et une danseuse chorégraphe, il se déroule tous les lundis entre 9h et 17h dans le bâtiment Pinel.

Tout au long de l'année, des chorégraphies sont créées afin de donner naissance à un spectacle présenté à un large public.

Danser, c'est explorer, expérimenter, créer, ressentir, donner à voir et à rêver, ré-approprier un corps oublié, se mouvoir pour émouvoir, écrire ensemble dans l'espace une musique personnelle.

La communication alternative améliorée

« Nous sommes pour la plupart d'entre nous, des infirmes de la communication. »

Jacques Salomé
Psychosociologue et écrivain

Combien de fois, nous sommes-nous retrouvés en situation où une personne nous parle, essaie de nous faire comprendre quelque chose et on ne la comprend pas ?

Cela peut nous arriver dans la vie de tous les jours, lorsqu'on voyage par exemple. C'est déstabilisant, voire, pour certains, angoissant.

Mais, quelquefois, nous arrivons à trouver des signes universels qui nous parlent quel que soit notre environnement.

➔ **La communication est partout, nous communiquons toute la journée : de nos besoins essentiels, du banal, de l'exceptionnel, de nos actions, de nos émotions...**

La loi du 2 janvier 2002 a mis en évidence l'importance de la communication en insistant notamment sur les notions d'information, de libre choix, de consentement éclairé et de participation. La loi du 11 février 2005 a soulevé un questionnement élargi sur le handicap en l'inscrivant dans son environnement et ainsi révélé qu'en fonction de ce dernier, il pouvait y avoir handicap ou non.

Le décret du 20 mars 2009 définit les situations de handicap complexe et les besoins identifiés pour ces personnes comme notamment l'aide à la communication et à l'expression de leurs besoins et attentes ainsi que le soutien à la relation avec autrui et pour la prise de décision.

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM développent des thèmes comme la bientraitance, le projet d'établissement ou encore le projet personnalisé. Dans chacune d'entre elles, la communication est au cœur de la recommandation.

Le pôle social et médico-social (PSMS) accompagne et accueille environ 280 personnes dont 230 porteuses d'un han-

dicap : handicap psychique plus spécifiquement mais aussi handicap mental, polyhandicap, sensoriel et autre. Entrer en communication est difficile lorsque l'environnement ne correspond pas à nos outils personnels, à notre pratique, lorsque tout simplement nous n'avons pas les bons codes. L'incompréhension, l'incapacité de communiquer ou de se faire comprendre entraînent frustration, tristesse voir violence.

Les difficultés de communication avec les personnes porteuses de handicap accompagnées par le pôle social et médico-social font partie du quotidien. Les équipes du pôle ont pu prendre connaissance, observer, appréhender des outils, des méthodes mises en œuvre par certains partenaires comme la méthode PECS (Picture Exchange Communication System), le makaton (programme d'aide à la communication et au langage), etc. Au-delà de la méthode choisie et utilisée, il s'agit d'adopter une attitude, une posture permettant la communication. Ainsi, en 2016, le pôle social et médico-social a décidé de s'engager dans le développement de la **COMMUNICATION ALTERNATIVE AMÉLIORÉE (CAA)**, dans le cadre d'une réponse aux besoins identifiés des personnes accompagnées et d'une volonté d'amélioration de la qualité des prises en charge.



Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une communication qui s'appuie sur des moyens techniques : images, pictogrammes, objets, mimiques, signes, sons, supports informatiques, etc. On utilise tous les supports nécessaires, choisis prioritairement par la personne accompagnée elle-même.

Elle est alternative car elle vise à apporter des moyens de remplacement lorsque la communication naturelle n'est pas suffisante (aspect palliatif ou substitutif) et elle est améliorée car elle soutient, complète le langage oral.

Pour qui ?

La communication s'adresse à tout le monde. C'est son adaptation, les outils utilisés qui vont cibler certaines personnes plutôt que d'autres. Ainsi, **la Communication Alternative Améliorée est tout autant destinée aux personnes étrangères, illettrées qu'aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap.**



Les principes

Au-delà des outils à mettre en place, les agents du pôle social et médico-social adoptent une posture permettant la communication. Ainsi, **quatre postulats sont énoncés** :

- Tout le monde est communicant, la communication n'est pas réduite à la capacité de parler.
- L'adaptation de la communication n'est pas infantilisante.
- Ce n'est pas la personne accompagnée qui ne sait pas communiquer, nous ne savons pas communiquer ensemble.
- La CAA concerne tout le monde.

Le pôle social et médico-social

Pour soutenir cette orientation institutionnelle de travail, **le pôle social et médico-social a souhaité mettre en œuvre des actions de formation**. Trente agents ont ainsi été formés entre 2016 et 2017 dont deux cadres socio-éducatifs. Elles ont été désignées porteuses du projet. Les agents formés sont aujourd'hui des personnes ressources au sein des services accompagnants des personnes porteuses de handicap dans le pôle. Ils sont chargés d'accompagner le déploiement de la CAA auprès de chacun de leurs collègues, de rechercher et créer les supports types de communication adaptés aux besoins ou aux souhaits des personnes accompagnées à partir des propositions des professionnels, de tenir informés les référents de chaque service de l'avancée de leurs travaux et de former les nouveaux arrivants.

De plus, **le pôle social et médico-social a souhaité institutionnaliser et organiser** le déploiement de la démarche par la constitution d'un comité de pilotage, la mise en œuvre d'une communication régulière et la construction d'une banque de données interne et adaptée aux besoins des personnes accompagnées dans

le PSMS tout en définissant les conditions d'utilisation.

Enfin, **la direction du pôle social et médico-social a dégagé des moyens financiers** pour l'achat de matériel spécifique mais aussi pour la mise en place d'actions de formation de sensibilisation pour trente agents supplémentaires en 2018.

Intérêt des outils de la communication alternative améliorée

- Il ne s'agit pas d'une marque déposée, les outils sont accessibles et gratuits
- Cela s'adapte à la personne, elle n'a pas besoin d'être formée
- C'est attrayant pour les professionnels et pour la personne accompagnée qui participe à la construction de ses outils
- C'est accessible à tous, pas de nécessité de connaissances informatiques
- C'est aidant à une meilleure compréhension des situations
- Ce sont des supports qui permettent aux professionnels de se sentir moins démunis
- C'est sécurisant et apaisant

Bilan intermédiaire de la démarche

Après un an de travail autour de la Communication Alternative Améliorée, une première évaluation de la démarche peut être faite. La mise en œuvre et la construction de la démarche elle-même prenant du temps et ne permettant pas de proposer un bilan de l'utilisation des outils avec et par les personnes accompagnées elles-mêmes.

Le premier point à soulever serait que les agents du pôle social et médico-social utilisaient déjà certains outils de la CAA, notamment les pictogrammes. Par contre, ces outils étaient utilisés dans un souci d'information et de repérage (dans l'espace ou dans le temps) sans pour autant être un support d'échanges entre la personne accompagnée et le professionnel. Les premiers outils collectifs ou individuels construits au sein du pôle suite à la formation prennent une nouvelle di-

mension. La personne accompagnée est au centre de la création de l'outil (affiches, plannings individuels, livret d'accueil, menu du jour, porte-clés du petit déjeuner ou des humeurs, etc.)

Le deuxième point relève de l'importance d'organiser, soutenir et suivre la démarche. En effet, le déploiement de la CAA demande une structuration et une organisation claire portée par du personnel d'encadrement. Ceci doit être réfléchi collectivement et communiqué pour faciliter les travaux, leur suivi et leur évaluation.

Le troisième point est la communication. Cela semble évident mais il est très compliqué de développer un projet sur la communication sans communiquer. Ainsi, la démarche a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble de l'équipe d'encadrement du pôle afin de s'assurer de l'adhésion de tous. Des communications régulières sont prévues dans les services concernés. Les personnes ressources sont mobilisées pour permettre aux agents non formés à ce jour d'appréhender et comprendre la démarche.

En conclusion

Les outils adaptés de communication ont été historiquement pensés et construits pour des personnes n'ayant pas accès au langage oral. L'expérience des agents du PSMS a mis en évidence que même si le public accompagné dans ce pôle avait, pour la majorité, accès à la parole, il existait un écart entre ce qui était dit, ce qui voulait être dit et ce qui était entendu. Si la perception du monde est différente, il en est de même des outils qui le composent notamment en matière de communication.

Infirmier en unité de soins en milieu pénitentiaire ? Quelques spécificités...

La genèse de la formation est apparue lors de la mise en place d'une Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) sur « La pertinence des indications d'hospitalisations en SDRE¹ du patient détenu ». Cette EPP réunissait l'ensemble des équipes soignantes des services accueillant des patients détenus. À cette occasion, des représentants des équipes soignantes des USMP ont été conviés à présenter leur travail sur le terrain. Lors de ces rencontres et de ces échanges, il a rapidement été mis en évidence des incompréhensions et des méconnaissances sur le travail de chacun. Cela a permis de commencer à identifier les difficultés de cette prise en charge particulière, notamment dans l'articulation entre les équipes de l'intra hospitalier et celles des USMP mais aussi au niveau de la particularité de la prise en charge et de la clinique du patient détenu.

Une infirmière au centre pénitentiaire Le Pontet, qui représentait les USMP lors de ces rencontres, a eu l'idée de la création d'une formation autour de cette spécificité. Son collègue s'est joint à elle pour l'élaboration du projet. Ils ont été soutenus par leur hiérarchie dans cette démarche. L'idée de la formation est retenue comme un axe d'amélioration en conclusion de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles. Après 11 mois de travail, une première formation est mise en place avec des soignants des Unités pour Malades Difficiles.

Fort de cette expérience et du retour positif des participants, le projet est porté au service de la formation continue. Après rencontre, étude du projet et validation par l'établissement, cette dernière est intégrée au plan de formation de l'établissement 2017.

Les objectifs principaux sont :

- **Améliorer les connaissances des infirmiers en unités d'hospitalisation** sur le travail de leurs pairs en USMP et mieux connaître les rôles et missions de chacun.
- **Informer sur la vie en milieu carcéral et acquérir des connaissances sur le lieu de vie du patient détenu** (droits/devoirs, relation famille/administration pénitentiaire/autres détenus/extérieur, dangers) : axe fondamental qui participe à

affiner la vision globale du patient détenu.

- **Connaître les dispositifs de soins accessibles aux patients détenus** (USMP, UHSI², UHSA³, SMPR⁴) : élément essentiel pour articuler la continuité des soins.
- **Comprendre les articulations pénitentiaire/psychiatrie** pour identifier la place et les limites de chacun auprès du patient détenu.
- **Exposer la manière dont est perçu le patient** en milieu carcéral afin d'interroger les représentations de chacun.
- Enfin, **se rencontrer et échanger pour améliorer la communication** entre les professionnels de l'USMP et du CHM, est le cœur de cette formation.

Cette formation aborde le contexte de vie du patient détenu, son environnement ainsi que le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire. Nous proposons aux participants de pouvoir visiter le Centre Pénitentiaire du Pontet afin de mieux appréhender et s'imprégner de l'atmosphère de ce lieu de vie singulier. L'objectif est d'aider à mieux comprendre les enjeux de la cohabitation et du partenariat entre soignants, intervenants extérieurs, personnels pénitentiaires et le patient détenu. Lors de la seconde journée, il est abordé la question du retentissement du milieu carcéral sur la clinique du patient détenu. L'après-midi est consacrée au fonctionnement de l'unité de soins en milieu pénitentiaire, les limites et les contraintes de la prise en charge du patient au sein de cette unité.

Les atouts majeurs de cette formation sont la rencontre des équipes de soins de l'USMP et des équipes en intra hospitalier afin de réduire les distances créées par les résistances de chacun autour du patient détenu et sortir de nos enfermements respectifs.



**Céline Dupré, Antony Viscart,
Infirmiers**

¹ SDRE : Soins sur décision du représentant de l'État

² UHSI : Unité hospitalière sécurisée interrégionale

³ UHSA : Unité hospitalière spécialement aménagée

⁴ SMPR : Service médico-psychologique régional

Zoom sur... L'extrahospitalier : soins et synergie

Focus dans ce numéro sur les structures extrahospitalières du centre hospitalier de Montfavet : le centre médico-psychologique adulte (CMP) et l'hôpital de jour (HDJ) de gérontopsychiatrie du Pôle Haut-Vaucluse, situés à Vaison-la-Romaine, à 50 km de Montfavet.

Le CMP accueille du lundi au vendredi, de 9h à 17h, toute personne en souffrance psychique qui se présente. Suite à une première évaluation infirmière dans le cadre d'un entretien d'accueil, une prise en charge pourra être proposée après une présentation de la situation de la personne en réunion pluri professionnelle ; à savoir : **entretiens médicaux, psychologiques et infirmiers, visites à domicile, hospitalisation temps plein ou orientation HDJ/CATTP.** Quatre infirmiers, un psychologue, un cadre de santé, associés à quatre vacations médicales hebdomadaire permettent d'assurer les consultations.

Il existe aussi au sein du CMP, tous les lundis matin, un temps d'accueil de 30 minutes. Dans l'objectif de combattre l'isolement social et affectif, ce rendez-vous fixé après le temps du week-end permet aux patients d'avoir un lieu et un moment d'échange et de partage autour de sujets divers.

Un temps d'une demi-journée par semaine d'hôpital de jour complète l'offre de soins du CMP : les patients y sont pris en charge par l'équipe pluridisciplinaire sur prescription médicale. Il est proposé également **une activité médiatrice organisée autour d'un jardin potager**, sur une parcelle louée depuis plusieurs années à la ville.



L'HDJ du Soustet de gérontopsychiatrie, ouvert du lundi au vendredi, a une capacité d'accueil de 15 places : il reçoit des états psychotiques vieillissants et des états dépressifs hors syndromes démentiels, sur le bassin géographique de Vaison-la-Romaine, Bollène, Orange et Valréas. Sur prescription médicale, les patients viennent de 1 à 5 fois par semaine en fonction de leur projet de soin personnalisé.

La mission de l'HDJ est d'aider la personne à se maintenir dans son lieu de vie personnel (maison) ou institutionnel (EHPAD¹). **Le projet de soins de l'HDJ est articulé autour d'ateliers médiatisés thérapeutiques** qui permettent l'évaluation des capacités motrices, sensorielles, cognitives, affectives et sociales des patients ; les comportements, l'autonomie et la prise d'initiatives. **Sont proposés des ateliers ciblant la mobilité (gymnastique douce), les habilités procédurales (bricolage, cuisine), la cognition (jeux de société et de la mémoire, ateliers « contes » et « chants »).** Des sorties sont également organisées : visite d'un lieu ou d'une exposition, réalisation de courses pour un projet repas.

La structure compte aussi une Équipe Mobile de Psychogériatrie (EMPG) composée d'un médecin psychiatre, d'infirmières et d'un temps de cadre de santé : elle a pour mission de répondre aux demandes d'interventions des partenaires

médico-sociaux qui prennent en charge des personnes âgées en souffrance psychique.

L'EMPG assure, avec son expertise psychiatrique, des missions d'accueil, d'évaluation des demandes et d'aide à l'orientation. Elle organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires, des interventions sur les lieux de vie ou de prise en charge sanitaire (services des urgences, unités de soins somatiques).

Ces 4 unités extrahospitalières fonctionnent en collaboration et en interdépendance avec son environnement de proximité et le centre hospitalier de Montfavet, au travers d'une logistique rodée : les repas sont fournis par le CH de Vaison-la-Romaine et l'équipe de l'HDJ assure le transport avec un véhicule de service ; une livraison hebdomadaire est assurée depuis le CHM pour la pharmacie, les ingrédients et le linge ; la maintenance matérielle (informatique, travaux, espaces verts) est assurée par les équipes du CHM.

Nous verrons dans les prochains numéros l'activité de ces différents services, le lien qu'ils opèrent avec les structures tant en intra qu'en extrahospitalier.



C'est tous ensemble, en synergie, que la bonne prise en charge des patients se construit.

**Jérôme Hwang-Guitton, Ergonome,
Patrick Pozzo Di Borgo,
Cadre paramédical de pôle,
Denyse Terral, Cadre de santé**

¹ EHPAD : Établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante

Le travail à domicile : de l'être chez soi à la rencontre de l'Autre

Le travail à domicile est une modalité d'intervention à laquelle ont recours un grand nombre de services sanitaires, sociaux et médico-sociaux (hôpitaux de jour, centres médico-psychologique, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés...). Il impose à chacun, un questionnement perpétuel autour des notions de distance thérapeutique, de cadre, de transfert.

Être accueilli au domicile

Si la démarche clinique du praticien est de se tenir « au pied du lit », au chevet du patient, le travail à domicile choisirait lui de se tenir tout au plus sur un seuil. **Cette démarche de travail à domicile fait bouger la ligne « dedans/dehors », « interne/externe », comme un ressort dialectique à l'œuvre dans nos pratiques.** Cela sous-entend un exigeant effort de travail psychique, l'obligation continue/discontinue d'élaborer ce qu'il en est de l'intrusion, de l'ingérence, de l'étrangeté, de l'accueil mutualisé où se nouent à chaque visite des liens transférentiels/contre-transférentiels. C'est la question sensible de ressentir cet accueil : comment on se trouve accueilli psychiquement chez autrui, comment on est reçu et comment on reçoit alors cette réception. Aller au domicile supposerait la création d'un pont entre le monde interne de l'autre et ses représentations du monde social, et de proposer une réelle disponibilité à l'accueil psychique de la réalité de l'autre.

Un quotidien de partage

Autrement dit, dans cette « clinique du quotidien », **il s'agirait pour les professionnels d'établir une relation d'alliance où la question du soin psychique primerait en s'inscrivant au fil d'un quotidien de partage, d'aider la personne à trouver de quoi s'inscrire dans un quotidienneté.** Tout en composant avec les objets domestiques (le café offert, la télévision qui fonctionne, le mobilier...), les objets sociaux qui ancrent nos vies,

concrets et symboliques (la voiture, l'emploi, la vie de couple, le supermarché...) et les objets vivants, témoins internes de la personne (le conjoint, les enfants, les parents, les amis, les voisins, les animaux, les plantes...).

Le domicile : un espace transitionnel

L'enjeu du travail à domicile serait de rendre possible l'expérience d'un ancrage psychique fiable, consolider « l'arrière-pays », **ce monde interne avec lequel un sujet s'aventure sur la scène sociale, et l'accompagner au jour le jour dans ses projets, avec ses fragilités.** Les professionnels deviendraient des passeurs suffisamment bons, créant un espace transitionnel, ni dedans ni dehors et qui serait ni du côté de l'intrusion, ni du côté de la carence.

Selon F. Walberg, le travail à domicile renvoie à une fonction de holding¹, de portage psychosocial, de par le rythme des visites, des accompagnements au dehors, des moments de proximité, qui permettent de faire émerger une demande ou une initiative.

Fonctions phorique, sémaphorique, métaphorique

De la même manière, les trois fonctions, phorique, sémaphorique et métaphorique, que développe Pierre Delion dans sa théorie du traitement de l'autisme, peuvent être appliquées au travail à domicile :

- **la fonction phorique** encourage le sujet à soutenir, avoir le souci de, servir d'appui, être fiable.

- **la fonction sémaphorique** favorise un travail de réélaboration en équipe pluridisciplinaire et met en jeu les capacités de contenir, de consoler, de supporter, de ressentir, de faire se tenir dans des limites, en créant un sentiment d'enveloppe, d'« entourage », d'appartenance.

- **la fonction métaphorique** permet la capacité d'élaborer, de représenter, de traduire, d'extrapoler, de poétiser, de créer du sens.

En conclusion

Le dispositif de travail à domicile tient en fait dans sa régulation constante, dans sa capacité dans l'après-coup à fabriquer des effets de sens, par le recours à une instance tierce : le service, l'équipe, la mise en réseau, le partenariat, le groupe d'analyse des pratiques professionnelles, les espaces de recherche, les concepts théoriques et les pratiques transdisciplinaires. Autant de points d'appui extérieurs nécessaires pour garantir une qualité de présence dans le travail à domicile.

Karine Lelièvre,
Psychologue clinicienne

¹ Holding : D.W. Winnicott désigne par le terme de holding (maintien) l'ensemble des soins de la mère donnés à l'enfant pour répondre à ses besoins physiologiques selon ses propres sensibilités tactile, auditive, visuelle, sa sensibilité à la chute et qui s'adaptent aux changements physiques et psychologiques de l'enfant.

Agenda et culture

Du 12 au 25 mars 29ème semaine d'informations sur la santé mentale : Santé mentale, parentalité et enfance

CH Montfavet

• **Mercredi 14 mars** : Visite gratuite du Musée « Les Arcades »
CH Montfavet - 9h30 à 12h et 13h30 à 17h - Tout public, entrée gratuite

• **Jedi 15 mars** : Journée Portes Ouvertes de l'Unité Parents Bébé
CH Montfavet « Bâtiment les Aman-
diers » - 9h à 17h - Professionnels de
l'enfance

Conférence du Dr Christine BONNAU-
RON, pédopsychiatre
CH Montfavet « Salle de spectacles » -
10h30 à 11h30

Conférence de Régine PRAT, psycholo-
goue et psychanalyste
CH Montfavet « Salle de spectacles »
- 12h30 à 14h

• **Mardi 20 mars** : Parent, familial,
usager, aide-soignant ou personne
de confiance ? Qu'est-ce qu'un
proche aidant ? par le Groupe
d'Information des Familles
CH Montfavet « Salle du Bureau des
Entrées » - 14h à 16h - Entrée libre

• **Mercredi 21 mars** : Visite gratuite
du Musée « Les Arcades »
CH Montfavet - 9h30 à 12h et 13h30 à
17h - Tout public, entrée gratuite

*Pour toutes les visites et pour la ren-
contre interprofessionnelle, une ins-
cription est demandée :*
accueilMDPH@mdph84.fr

Du 02 au 15 mai Exposition Terre de Sienne

La chapelle du collège – Carpentras

Pour la 13ème année consécutive,
une exposition des œuvres créées
dans les ateliers Terre de Sienne
du service de Psychiatrie Adultes du
CH Montfavet situés sur Carpentras
aura lieu au mois de mai.

Ces ateliers proposent à des per-
sonnes hospitalisées ou pas, un lieu,
un temps, des supports, de la ma-
tière afin de s'essayer à la création
artistique...

Au fil des expositions annuelles orga-
nisées en partenariat avec la ville de
Carpentras, le public a imposé une
reconnaissance des talents posés
sur une toile, sur du papier, ou sculp-
tés dans l'argile tous, contant des his-
toires ou rapportant des instantanés
à partager.

Ces talents s'expriment au sein des
trois hôpitaux de jour du pôle ainsi que
dans l'espace de création situé avenue
du mont Ventoux à Carpentras.

Du 06 au 29 juillet Le théâtre de l'Autre Scène au Festival OFF d'Avignon

La Fabrik' théâtre – Avignon

La cantatrice chauve de Eugène Ionesco
14h15 lundi, jeudi et samedi

Colonel-Oiseau de Hristo Boytchev
14h15 mardi, vendredi et dimanche

Pour la 29ème année consécutive, le
théâtre de l'Autre Scène (centre d'ac-
cueil thérapeutique à temps partiel
du CH Montfavet) présentera deux
pièces de théâtre dans le cadre du
Festival OFF d'Avignon.

Coup de cœur de la doc

**Brioul M. Comprendre et gérer la violence en
institution médico-sociale. De la souffrance aux
coups.** Montrouge : ESF Editeur ; 2017. 160 p.



« Les structures médico-sociales sont de plus en plus souvent confrontées aux accès de violence des enfants, adolescents et adultes accueillis. Que faire face à ces expressions qui sont à la fois symptomatiques d'une souffrance et délictueuses au regard de l'appartenance à la communauté humaine ? Quelles sont les attitudes pertinentes, les modalités d'accompagnement et de régulation les plus justes, les prises en charge pédagogiques, éducatives, sociales, légales et thérapeutiques les plus adaptées, vis-à-vis des auteurs de ces actes ? Les fondements de ces interrogations constituent la trame de cet ouvrage : en explorant d'abord la nature des violences, puis en les rapportant aux différents contextes psychologiques qui les génèrent, l'auteur nous aide à comprendre le sens de ces difficiles problématiques. C'est sur la base des réflexions ainsi développées, étayées par de nombreux exemples cliniques, qu'il propose enfin les réponses concrètes qui pourront leur être apportées. »

• **Le service documentation du CHM vous accueille :**
Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 16h30 (fermeture de 12h à 13h pendant les vacances scolaires)

- Public :

Personnel du CHM.

Ouvert aux étudiants et professionnels extérieurs :
10€40 de cotisation annuelle si emprunt.

- Renseignements :

documentation@ch-montfavet.fr / 04 90 03 90 46

N'hésitez pas à visiter le musée les Arcades

Histoire de la psychiatrie et du centre hospitalier de Montfavet

OUVERTURE ET TARIFS

• Permanence au musée

Le mercredi de 13h30 à 17h

Tarif : 3€10, - de 12 ans : 1€50, Pas de carte bancaire

• **Visites guidées du musée et du centre historique**
Sur RDV (groupe de + de 4 personnes) 6€20/personne

• Contacts et réservation

04 90 03 90 90

musee.arcades@ch-montfavet.fr

Centre hospitalier de Montfavet

Avenue de la Pinède CS 20107

84918 AVIGNON cedex 9

Bus ligne 4 arrêt La Halte -

Epicurium





Avenue de la Pinède
CS 20107
84918 AVIGNON cedex 9
04 90 03 90 00
chmlemag@ch-montfavet.fr

www.ch-montfavet.fr

